

## Édito

### Délicieuse et dangereuse chimère

L'époque réinvente l'eau chaude et nous apprend que huit français sur dix croiraient à au moins une théorie du complot. 9 % sont convaincus que la terre est plate, 32 % que le virus du sida a été créé en laboratoire, et un français sur cinq douterait des résultats de l'enquête sur l'attentat du 7 janvier 2015... Rien de bien nouveau sous le soleil. Jacques Dutronc chantait déjà il y a cinquante ans « *On nous cache tout, on nous dit rien* », en concluant malicieusement (le texte était de Jacques Lanzmann) : « *Colin-Maillard et Tartempion / Ce sont les rois de l'information* ». Colin-Maillard à pourtant les yeux bandés, Tartempion est un individu quelconque, mais tout est possible, Trump est à la Maison-Blanche, président élu sur une incroyable somme de contrevérités, et il en est beaucoup encore aujourd'hui qui croient dur comme fer aux prédictions de Nostradamus... Le secret est l'apanage du pouvoir, le mensonge son corollaire, la crédulité et le besoin de croire des êtres humains fait le reste ; une certaine jouissance aussi, car il n'est rien de plus délicieux que d'être le détenteur d'une vérité cachée, une théorie spéciale et spécieuse, mais qui explique des choses que peu savent, et qui finalement apporte une réponse à ce qui nous inquiète tellement : terrorisme, maladie grave, immensité infinie et mystérieuse de l'Univers... Le réel est souvent cruel, trivial, décevant et inquiétant, et le complotisme une réponse à ce qui nous échappe, à ce qui fait énigme en nous et que nous ne voulons pas voir : notre propre violence intérieure, la crainte de devoir finir, l'écrasant infini des possibles. Les enfants préféreront toujours le fascinant mystère du tour de magie à l'explication forcément banale et décevante qui explique la chose. La théorie du complot est la solution du pauvre : allez hop ! On aplatit tout ça – c'est le cas de le dire pour ce qui est de notre bonne vieille Terre –, fermez le ban ! Le son du clairon n'est hélas jamais très loin, les théories du complot peuvent précéder le passage à l'acte et les exemples ne manquent pas dans l'histoire de barbaries qui ont fait d'une contrevérité une vérité absolue au nom de laquelle on pouvait tuer allègrement.

JEAN-FRANÇOIS ROUZIÈRES

## #UnePlaceSurCetteTerre

Des hommes, des femmes, des enfants quittent leur pays. Ils partent en hâte, avec peu ou rien : un sac, quelques effets personnels, un peu d'argent, un téléphone. Ils fuient la guerre, les menaces, la misère, la mort. Derrière eux, des parents, des amis, une histoire, une culture, une terre, dont ils savent qu'ils ne les retrouveront peut-être jamais. Leur périple est une suite d'épreuves : inconfort, faim, soif, peur, voire violence, viol, séquestration. Enfin, ils réussissent à poser les pieds et leur maigre barda dans un pays où les êtres humains sont des personnes munies de droits, même si elles n'ont pas de titre pour y séjourner ; un pays où il y a des juges, des avocats, des tribunaux, des hôpitaux, des médecins. Pourtant, dans ce pays, ils vont se heurter à des murs ; demander l'asile devient un parcours du combattant, un monstrueux labyrinthe de complications administratives, de procédures tatillonnes et suspicieuses. On accueille parce qu'il y a une obligation formelle de le faire en vertu des accords internationaux (Convention relative au statut des réfugiés signée à Genève en 1951), mais on le fait du plus mauvais cœur possible. Un réfugié est d'abord, administrativement, un fraudeur potentiel, quelqu'un qui ment sur la situation de menace qui l'a poussé à quitter son pays et qui viendrait « profiter » de la richesse de

On ne peut pas renvoyer des gens sans savoir où, comment, dans quelles conditions, ils vont pouvoir poser leur sac et leur vie. C'est aussi un enjeu spirituel.

l'accueil. En France, les demandeurs d'asiles sont traités par l'Ofptra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, dont, hélas, la pratique n'est plus guère de protéger, comme son nom semble l'indiquer, mais de débouter. Aujourd'hui, dans notre pays, face à tous ces hommes et femmes errants, frappés par le malheur, la compassion a été remplacée par le soupçon. La fermeture des frontières s'est accompagnée de la fermeture du cœur. « *Ils n'ont qu'à rentrer chez eux* », entend-on dire, comme une évidence, quand, précisément, ces gens n'ont plus de « chez eux ». Depuis des années maintenant, les gouvernements n'ont cessé d'aggraver la rudesse des conditions d'accueil, de peur de créer, si on se laissait aller à un peu d'humanité, un « trou d'air », qui amènerait plus de candidats.

Face à cette misère, on prétend, et c'est le cas de la politique gouvernementale actuelle, faire la différence entre les réfugiés, qui relèveraient de l'asile, et les migrants « économiques », qui eux devraient être largement refoulés ou reconduits, comme si la famine était une menace moins grande qu'une guerre.

Dans les faits, la France, et c'est notre honte, choisit de pratiquer l'accueil par la dissuasion. Les fonctionnaires de l'État détériorent les abris misérables de ceux et celles qui n'ont pas trouvé place dans l'hébergement d'urgence. Les citoyens et citoyennes qui, par devoir d'humanité, tentent de venir en aide aux étrangers en situation irrégulière sont menacés. Des policiers et des juges zélés interprètent une loi qui devait lutter contre les passeurs pour poursuivre ceux qui abritent et protègent. Si ces scandales perdurent, c'est parce que l'opinion publique est très largement opposée à l'arrivée de ces étrangers, qu'elle perçoit comme un péril et une menace au lieu de les voir comme des êtres humains en danger.

Les associations, dont un certain nombre opèrent par délégation de l'État, et donc à la fois sur des crédits publics et du bénévolat, ne savent que trop que le *distinguo* entre ceux qui relèveront du droit d'asile et ceux qui seront déboutés est une sorte de terrible loterie. Pour ceux et celles qui les rencontrent tous les jours, un étranger est une personne, qui a des yeux, un visage, une histoire, un destin. Qu'importe de quel statut il relève, ce qui lui est dû est la fraternité, la simple et élémentaire solidarité humaine.

Nous pouvons comprendre que l'État se sente tenu de réguler les flux migratoires parce qu'il lui appartient de maintenir la paix civile et que l'opinion publique n'est pas hospitalière. C'est pourquoi il est de notre responsabilité de peser sur l'opinion, et de faire progresser le sens de l'accueil. La France a les moyens de le faire. Si, comme le disait Michel Rocard, nous ne pouvons pas « *accueillir toute la misère du monde* », nous devons – c'est la suite de la phrase – « *prendre [notre] part* » ; notre part des demandeurs d'asile, mais aussi notre part de la misère du monde. Il n'est pas possible de dire à des hommes, des femmes ou des enfants qu'ils n'ont pas leur place sur cette Terre. On ne peut pas renvoyer des gens sans savoir où, comment, dans quelles conditions, ils vont pouvoir poser leur sac et leur vie. Ainsi que le répète le pape, c'est aussi un enjeu spirituel. Il s'agit de leur vie et de leur humanité, mais aussi de notre âme, et de notre humanité. Notre engagement commence ici...

CHRISTINE PEDOTTI

GUILLAUME DE STEXHE

N°3759 DU 18 JANVIER 2018

# La laïcité selon saint Macron

Depuis sa prise de fonction, le président de la République développe une vision singulière de la place des religions dans la société. En butte aux critiques d'une partie de l'opinion qui prône une laïcité sans concession, il semble décidé à éviter l'instauration de toute « religion laïque ».

Il n'est toujours pas programmé. Rien dans les semaines à venir. Peut-être dans le courant du premier semestre, mais ce n'est pas sûr. Oui ou non, le président de la République prononcera-t-il son discours (très attendu) sur la laïcité ? « Il était prévu en décembre », rappelle l'historien et sociologue Philippe Portier. Mais des morts (celles de Johnny Hallyday et de Jean d'Ormesson) et les soubresauts d'une violente polémique (Charlie Hebdo contre Mediapart) ont bousculé cet agenda.

Pour le moment, l'affaire est donc en attente, alimentant un contentieux de plus en plus marqué avec une frange très combative sur le terrain de la laïcité. En fait, Emmanuel Macron a déjà explicité sa conception, par approches successives, sans avoir l'air d'y toucher. Depuis sa prise de fonction, il a saisi, discours après discours, toutes les opportunités pour développer une vision en rupture avec les quinquennats de François Hollande et de Nicolas Sarkozy.

Même si, dans son projet, il a intégré la dimension plurielle de la France religieuse de 2018, Emmanuel Macron se situe en fait dans une conception libérale de la loi de 1905.

Son prédécesseur « faisait avec » le fait religieux. « À travers le concept de normalité, sous François Hollande, c'était le territoire du vide », souligne Philippe Portier. Une vision matérialiste quand Macron, lui, prône une « laïcité de dialogue », inspirée nettement de la philosophie de Paul Ricœur, et redonne aux religions une vraie place. À plusieurs reprises, il a promis qu'elles seraient consultées sur un sujet hautement inflammable en 2018, la révision des lois bioéthiques. « Il fait confiance aux religieux pour apporter des arguments au débat public », pointe Philippe Portier.

Pour autant, Emmanuel Macron ne verse pas dans une vision communautariste à l'anglo-saxonne. Même si, dans son projet, il a intégré la dimension plurielle de la France religieuse de 2018, il se situe en fait dans une conception libérale de la loi de 1905. « Emmanuel Macron établit une distinction extrêmement précise entre ce qui relève du politique et ce qui relève du religieux. Mais il ne ferme pas la porte à une collaboration mutuelle active », analyse l'historienne de la laïcité Valentine Zuber.

Étonnamment pour un président français, Emmanuel Macron affiche un grand respect pour

la foi religieuse. Il a fortement développé ce thème lors de son discours à l'Hôtel de Ville de Paris en septembre dernier, à l'occasion des cinquante ans de la Réforme. « Votre identité de protestants ne se construit pas dans la sécheresse d'une sociologie mais dans un dialogue intense avec Dieu, et c'est cela que la République respecte et que la laïcité de 1905 protège. [...] La République ne vous demande pas de nier votre foi ou de l'oublier », déclarait-il.

S'affichant aujourd'hui agnostique, il a lui-même un parcours singulier. À 12 ans, le jeune Emmanuel avait demandé le baptême. « Sans l'assentiment de ses parents », précise Philippe Portier. « Une conversion demeure, comme nous l'apprend la sociologie, très marquante pour un individu », poursuit le chercheur. Selon le président de la République, la « foi laïque » ne saurait combler le « vide métaphysique » auquel est confronté chaque individu, et c'est d'ailleurs l'un des axes forts développé lors des vœux aux autorités religieuses, début janvier.

Ce positionnement spirituel et libéral mécontente une ligne dure sur la laïcité. Parmi ses tenants : l'ancien Premier ministre Manuel Valls, le philosophe Henri Peña-Ruiz, l'essayiste Caroline Fourest, l'hebdomadaire *Marianne*, ou encore une organisation comme l'Union des familles laïques (UFAL)... « Ce discours ne peut pas leur convenir vraiment. Ces laïcs – de type identitaires – fondent leur combat “émancipateur” sur une conception de la laïcité qui tend à disqualifier et exclure du débat commun les différentes propositions religieuses », souligne Valentine Zuber. Le projet d'Emmanuel Macron est celui d'une société à la fois tolérante et apaisée. Parce qu'après la vague sanglante d'attentats la France est un pays traumatisé et qui peine à s'en remettre.

Politiquement et philosophiquement, Macron a perçu que les polémiques récurrentes sur la laïcité et la place des religions participaient à créer de la division. « Emmanuel Macron dénonce la tentation, toujours présente, de l'établissement d'une sorte de “religion laïque”. Celle-ci, en créant une relation de concurrence frontale entre une pensée philosophique républicaine et les discours religieux, ne ferait qu'aggraver, selon le président, les malentendus et les fractures de la société française », explique l'historienne de la laïcité. En même temps (si l'on ose dire), le président prend un risque, celui de donner l'impression de privilégier le dialogue avec les religions. Même s'il se montre exigeant avec elles...

BERNADETTE SAUVAGET

# L'imagination au pouvoir

Les nuits se suivent et ne se ressemblent pas. Non les mille nuits de nos désirs, les nuits blanches de la culture contemporaine, des musées ou de la Parole, les ciels étoilés des peintres, mais la « Nuit des idées ». Initiée en 2016 par l'Institut français, qui promeut la diplomatie culturelle de la France, cette « fête de la pensée » consacrée au dialogue intellectuel déroule sa troisième édition le 25 janvier prochain.

S'appuyant sur le réseau international des Instituts français (services culturels des ambassades, Alliances françaises, universités, etc.), elle se déploie en plus de 60 éditions simultanées, dans 56 pays, et attend 180 000 participants et 7 millions d'internautes (balise #lanuitdesidees). En trois ans, cet événement s'est installé : des participants toujours plus nombreux – ils étaient 5 000 en 2016 –, de nouvelles régions et villes concernées, des débats les plus divers pour éclairer les grandes questions d'actualité. Parmi les pays nouveaux entrants (Russie, Azerbaïdjan, Chine, Égypte...), signalons des régions en tension comme le Venezuela et les Territoires palestiniens. Un focus est porté sur l'Afrique et la place des femmes, avec le choix de l'ambassadrice de cette édition, l'écrivaine nigériane Chimamanda Ngozi Adichie.

En écho aux cinquante ans de Mai 68, le thème de cette année reprend un slogan d'alors, « l'imagination au pouvoir ». Des intellectuels, des artistes, des militants se réuniront pour (re) penser l'exercice du pouvoir, le rôle des lanceurs d'alerte, la sexualité et les questions féminines, l'urbanisme de demain et l'architecture d'urgence, l'agriculture et les questions écologiques, l'intelligence artificielle et le transhumanisme... jusqu'à la théologie des monothéismes (aux Chartreux, à Lyon). La « prise de parole » entreprise en 1968, selon la belle formule de Michel de Certeau, trouve là un admirable écho et une des meilleures manières non de la commémorer mais de la raviver.

OLIVIER PRADEL

[www.lanuitdesidees.com](http://www.lanuitdesidees.com)

Fondé en 1941 dans la clandestinité par Pierre Chaillet (s.j.), *Témoignage chrétien* est édité par Les Cahiers du Témoignage chrétien, 28, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. 01 77 32 72 78 ; [redac@temoignagechretien.fr](mailto:redac@temoignagechretien.fr). Courriels : [initialieduprenom.nom@temoignagechretien.fr](mailto:initialieduprenom.nom@temoignagechretien.fr). Directrice de la publication et de la rédaction : Christine Pedotti. Rédactrice en chef adjointe : Sophie Bajos de Hérédia. Secrétaire de rédaction : Pascal Tilche. Réalisation : La Vie du Rail. Ont collaboré à ce numéro : Olivier Pradel, Bernard Rivière, Bertrand Rivière, Jean-François Rouzières, Bernadette Sauvaget, Guillaume de Stexhe. Diffusion, abonnements : SER - Témoignage chrétien - 14, rue d'Assas - 75006 Paris - 01 44 39 48 04. Vente au numéro/VPC : [contacttc@temoignagechretien.fr](mailto:contacttc@temoignagechretien.fr). Conception graphique : Françoise Perchenet. Imprimerie : Imprimerie de Champagne, Langres (France). N°ISSN : 0244-1462. N°CPPAP : 1019 C 82904.

Retrouvez chaque jour  
Témoignage chrétien sur Internet  
[www.temoignagechretien.fr](http://www.temoignagechretien.fr)  
Et réagissez !

## Libertés d'expression

Christine Boutin affirme : « *L'homosexualité est une abomination* » ; Catherine Millet – celle qui a publié sa *Vie sexuelle* totalement avilissante (sa vie, pas son livre !) – déclare, avec quatre-vingt-dix-neuf autres femmes : « *Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle* » ; quant à Louis-Ferdinand Céline, il écrit sur près de mille pages des choses du style « *On s'est étripé toujours sous l'impulsion des Juifs des siècles et des siècles pour le pucelage de la Sainte Vierge, pour les burnes du pape ! Faut pas rigoler !... Les motifs dont se servent les Juifs pour nous pousser à pré-sent [contre le nazisme] à la riflette sont tout aussi nuls, aussi cons. Le communisme, ils y pensent pas ! Ils n'y ont jamais pensé...* »

Quoi de commun entre ces trois personnes ? La sottise ? Impossible dans le cas de Catherine Millet, directrice de la revue *Art Press*, référence mondiale dans le domaine de l'art contemporain. Les pratiques sexuelles dégoûtantes ? Peu probable dans le cas de Christine Boutin. L'absence de talent ? Inimaginable en ce qui concerne Céline. Alors quoi ? Simplement, Boutin, Millet et Céline partagent avec moi et nous tous l'usage de la liberté d'expression. Doit-on limiter la liberté d'expression ? Ces trois-là, par leurs provocations, nous poussent à poser la question, et, du moins en ce qui me concerne, à y répondre négativement, aussi cruel que cela puisse paraître pour certains. Car, dès lors que l'on met le doigt dans l'engrenage, les ciseaux d'Anastasie deviennent vite des cisailles... voire des faux. Or, entre faucher les paroles et faucher les humains, le pas est vite franchi, l'histoire tragique du XX<sup>e</sup> siècle

nous le rappelle surabondamment. *Le Canard enchaîné* est né en 1915 pour contourner la censure. Et même s'il fait parfois grincer des dents, heureusement que la France possède ce volatile ! Autre exemple, *Charlie* (dont je déteste le mauvais goût et l'outrance) a vu le jour en réponse à la censure de la droite en 1970. Heureusement que nous avons *Charlie*. Que ceux qui me trouvent excessifs se réfugient dans les pays qui n'ont ni *Canard*, ni *Charlie*, ni Céline, ni Catherine Millet, ni Christine Boutin... Bienvenue à eux en Arabie Saoudite ou au Nigeria.

La censure des mots provoque des maux autrement plus violents. Or, force est de constater qu'une certaine pression sociale pousse à la censure. La meilleure réponse à Christine Boutin : lui donner moins de 1 % des voix – raté, elle en a obtenu 1,19 %. Fallait-il la poursuivre devant les juges ? La Cour de cassation vient opportunément de rappeler que, pour abjects que soient ses propos, on ne peut pour autant restreindre sa liberté de parole. Et pour Céline ? Quoi faire ? Gallimard renonce à publier ses écrits ignominieux. Là encore, je pense que nous avons échoué. Une publication raisonnée vaut mieux qu'une interdiction. Quant à Catherine Millet et ses consœurs, du moins leur tribune dans *Le Monde* nous incite-t-elle à approfondir le débat. Tout ce qui nous amène à dialoguer et discuter nous éloigne des prétoires et renforce nos libertés d'expression.

BERTRAND RIVIÈRE

## BIBLE

À Lyautey, alors gouverneur du Maroc, qui constatait l'absence de pluies sur ce territoire, un collaborateur proposait de planter des milliers d'arbres, mais pour un résultat qui ne serait tangible que cent ans plus tard. « *Alors, répondit Lyautey, commençons à les planter dès demain matin.* »

### Première lettre de Paul aux Corinthiens, 7, 29-31

*Frères, je dois vous le dire : le temps est limité. Dès lors, que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'avaient pas de femme, ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui ont de la joie, comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui font des achats, comme s'ils ne possédaient rien, ceux qui profitent de ce monde, comme s'ils n'en profitaient pas vraiment. Car il passe, ce monde tel que nous le voyons.*

## La vie n'attend pas

Ah, comme ce serait bien si les Évangiles, les lettres de Paul et des autres répon-daient clairement à nos questions ! Mais non, jamais, et pourtant ni Jésus ni Paul ne tournent autour du pot. Ils nous proposent des réponses... mais en nous posant à leur tour des questions. Décourageant !

Aux chrétiens de Corinthe, grande ville à cheval entre le Péloponnèse et la Grèce continentale, la première lettre de Paul, écrite vers l'an 55, soit une vingtaine d'années après la mort et la résurrection de Jésus le Christ, se veut une réponse à des problèmes bien concrets qui intéressent ces nouveaux chrétiens d'origine grecque : pour devenir disciples de la Voie Nouvelle du Christ, si nous sommes mariés, que devons-nous faire ? Devrons-nous, comme les Juifs, nous faire circoncire ? Pouvons-nous aller vers les prostituées ? Et bien d'autres problèmes auxquels ces gens se trouvent confrontés. Des questions bien pratiques, pas théoriques pour deux sous.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ! Regardez aujourd'hui ce qui passionne notre société : la vitesse à 80 km/h, le droit d'asile, la pollution

atmosphérique et le climat, le chômage. Je ne sais comment Paul répondrait aujourd'hui, mais certainement pas par des petites réponses à la petite semaine. Non, toujours, comme Jésus dans ses paraboles, il nous propose de chercher et de trouver en nous-mêmes comment résoudre nos problèmes. Certes nous souhaiterions quelque chose d'un peu clair : vitesse sur les routes 75 km/h non négociable, etc. Il invite à réfléchir à plus long terme au lieu de garder les yeux braqués sur l'immédiat.

C'est là que se pose cette fameuse question du temps. Tellement volatile, le temps, qu'il nous donne le vertige si nous réfléchissons un peu, tellement étrié si nous ne voyons pas plus loin que le bout de notre nez. Le temps appartient au monde créé, comme nous-mêmes. Les choses, les années, les vies s'échelonnent régulièrement autour de nous, immanquablement – encore que le temps s'écoule différemment selon qu'on est heureux, qu'on a du travail et des amis, ou qu'on est malade cloué sur un lit, ou chômeur, ou seul dans la vie la nuit de Noël ! Et nous tous, humains, nous vivons dans le temps : telle est notre destinée

immédiate. C'est aujourd'hui qu'il nous faudra répondre aux questions de vitesse sur la route, à l'accueil des migrants, à l'effet de serre.

En même temps (et je comprends bien M. Macron, qui utilise si souvent cette expression), il nous faut tenter de prendre conscience que ce temps qui nous est cher disparaîtra... « un jour », qui ne sera plus un jour, le temps ne sera plus, pour devenir « non-temps », absence de temps. Ne cherchons pas à nous représenter ce qui n'existe pas dans notre monde et notre imaginaire humain. Le « non-temps », vaste problème philosophique, dans « l'air du temps » depuis « tout le temps ». « *Frères, je dois vous le dire : le temps est limité, car il passe, ce monde tel que nous le voyons.* »

Voilà donc cet écartèlement qui est le nôtre : regarder et vivre pleinement notre temps d'aujourd'hui, chaque minute devant être soixante secondes de vie, et « en même temps » ne pas oublier ce pour quoi, ou pour qui, nous vivons. « Vous êtes dans le monde, dit Jésus, mais vous n'êtes pas du monde » (Jn 17, 14-18). Prendre en compte la question de la vitesse sur la route, n'oubliant pas le pourquoi de la décision, qui est une question de vie ou de mort plutôt qu'une question de quelques petites minutes de plus ou de moins sur la route. Accueillir le migrant ou le clochard aujourd'hui, gardant présente à l'esprit l'idée de son lendemain et de son insertion dans la société.

Me revient alors à l'esprit la *Chanson pour l'Auvergnat* de Brassens : *Elle est à toi, cette chanson / Toi, l'Auvergnat, qui sans façons / M'as donné quatre bouts de bois / Quand, dans ma vie, il faisait froid / Toi qui m'as donné du feu quand / Les croquantes et les croquants / Tous les gens bien intentionnés / M'avaient fermé la porte au nez / Ce n'était rien qu'un feu de bois / Mais il m'avait chauffé le corps / Et dans mon âme il brûle encore / À la manière d'un feu de joie / Toi l'Auvergnat, quand tu mourras / Quand le croque-mort t'emportera / Qu'il te conduise, à travers ciel / Au Père éternel [...]*

BERNARD RIVIÈRE